

Interreg IV Wallonie - Lorraine - Luxembourg

Assemblée Générale du GEIE LLS

Arlon (Belgique), le 6 mai 2009

Présents

Belgique :

- A. CHAPELLE, MCPL
- A. COHEUR, UNMS
- J. DEVILLERS, MS Luxembourg
- H. LEWALLE, ANMC
- C. PLAINCHAMP, MCPL
- E. INCOUL, MCPL

France :

- M. COLINET, CRAM AM
- B. DEMPT, ARH-DRASS Lorraine
- K. HAQUIN, CRAM NE
- C. HERMAN, CRAM NE
- M. PAROTTE, ERSM (Longwy)
- D. REINE, CRAM NE

- M. DEMEYERE, Stagiaire OFBS

Excusés :

Belgique :

- J. HERMESSE, ANMC
- P. PONCELET, MCPL

France :

- C. DOLOMIE, CPAM des Ardennes
- Dr MINEUR, Service Médical du Nord Est
- O. MOLON, CPAM des Ardennes

Ordre du jour

- Approbation du rapport de l'AG du 26 juin 2008
- Présentation des comptes 2008
- Approbation des comptes 2008
- Développement du projet Interreg IV COSANTE
- Participation aux travaux de la Grande Région
- Divers

Documents remis

- Rapport de l'AG du 26 juin 2008
- Bilan et comptes de résultats 2008 du GEIE

☐ **Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 26 juin 2008**

Le rapport de l'Assemblée générale du 26 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

☐ **Présentation des comptes 2008 du GEIE**

Monsieur Incoule présente les comptes 2008 du GEIE.

Le résultat de l'exercice s'élève à -534,52 Euros. Ce sont les frais de stage qui représentent les dépenses principales de l'année 2008.

Le compte de bilan présente un solde de 2731,32 Euros.

☐ **Approbation des comptes 2008 du GEIE**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux représentants des membres.

□ **Développement du projet INTERREG IV COSANTE**

La fiche-projet COSANTE introduite par le GEIE Luxlorsan en tant que chef de file et présentée à l'assemblée générale du 26 juin 2008 a été adoptée officiellement le 2 décembre 2008 par le Comité de sélection du programme INTERREG IV A « Grande Région » pour la période 2007-2013.

Pour rappel, les différentes actions de la fiche-projet sont :

- **Action 1** : Développer un observatoire transfrontalier de la santé et de l'accès aux soins
- **Action 2** : Doter la coopération sanitaire des éléments structurels nécessaires à son développement
- **Action 3** : Gestion et accompagnement de projets transfrontaliers
- **Action 4** : Plate-forme juridique
- **Action 5** : Structurer des bassins de soins transfrontaliers
- **Action 6** : Elargir la coopération en matière d'aide médicale urgente transfrontalière
- **Action 7** : Développement d'outils d'information sur les structures d'accueil et d'hébergement des personnes âgées
- **Action 8** : Développement d'outils d'information sur les structures d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées
- **Action 9** : Améliorer l'accès transfrontalier aux médicaments
- **Action 10** : Les acteurs de la santé – réseaux et formations

Ces différentes actions seront développées à l'occasion du Comité d'Accompagnement qui suit cette Assemblée Générale.

□ **Participation aux travaux de la Grande Région**

Le GEIE participe activement aux travaux du groupe de travail santé de la Grande Région et plus particulièrement à certains de ses sous-groupes de travail thématiques.

Monsieur Lewalle fait le point sur l'avancée des travaux des ces quatre sous-groupes.

➤ Le groupe mobilité des professionnels de santé progresse sur l'élaboration d'un document reprenant les règles applicables aux médecins en matière d'installation dans les quatre pays de la Grande Région. C'est le travail réalisé par Luxlorsan sous Interreg III qui sert de base et fait l'objet d'une mise à jour avant d'être complété par le versant allemand.

Le groupe souhaiterait, à terme, la mise en place d'une académie de la santé dans la Grande Région sous une forme virtuelle : création d'un site Internet pour les professionnels de santé qui leur permettrait d'obtenir toutes les informations utiles à l'exercice de leur profession.

➤ Le groupe sur les filières de soins a surtout avancé sur les versants franco allemands avec :

- la convention Grands Brulés entre le CHR de Metz et le centre de Ludwigshaffen
- la convention urgences neurochirurgicales entre CHRU Nancy, le SAMU Moselle et le CH de Sarrebruck

➤ Le groupe sur l'aide médicale urgente suit le processus des différentes conventions franco belges et a soutenu la signature de deux conventions franco allemandes en Sarre et Rhénanie Palatinat.

➤ Le groupe observation et connaissance des systèmes de santé ne présente pas de grandes avancées dans son travail. Madame Brempt rappelle que le but de ce groupe est aussi une identification des besoins dans la Grande Région et note que le Professeur Kohler du CHU de Nancy, spécialiste des questions d'informations médicales va être associé à ces travaux.

Madame Haquin évoque également l'élaboration d'une trame, servant de guide méthodologique aux acteurs de terrain dans la rédaction de conventions transfrontalières. Ce travail est issu des rencontres tenues à l'initiative de l'euro-institut de Kehl.

□ **Divers**

L'assemblée approuve le projet de colloque qui sera organisé en collaboration avec l'OFBS le 26 novembre 2009 au Comité des Régions à Bruxelles. Il portera sur l'évolution de la régulation en matière de coopération transfrontalière (la modernisation du règlement européen, la proposition de directive sur les droits des patients et l'accord cadre ainsi que la structuration en bassin de soins).